

sur le même sujet publié par MM. DEVEZE de CHABROL et BOUILLE' CORDIER sur lequel M. a fait un rapport.

Aux lumières que ces deux écrits nous fournissent, on doit ajouter plusieurs renseignemens communiqués à MM. les commissaires par M. le comte de LAISER, minéralogiste distingué, qui, dès 1824, avait, dans une séance publique de la Société géologique d'Auvergne, présenté quelques échantillons des os des mêmes lieux, qui font l'objet principal de ces deux ouvrages, et des coupes indiquant les positions des terrains qui les recèlent. C'est d'après ces documens que M. Cuvier donne une idée du gîte intéressant qui a occupé ces différens observateurs.

Les fossiles de la montagne de Périer ou de Boulade (car elle porte ces deux noms selon le village par lequel on y monte) se trouvent répandus dans trois couches distinctes. Les deux premières appartiennent à la troisième époque des alluvions anciennes, à celle qui a succédé à la deuxième époque des productions des volcans : la dernière couche fossile appartient à la quatrième et dernière époque des alluvions anciennes. Cependant toutes les couches ne se trouvent pas dans la montagne même de Périer, et c'est du rapprochement et de la comparaison des diverses montagnes du même ordre que les auteurs en ont déduit l'ensemble.

Le nombre des espèces reconnues par MM. Croiset et Jobert est maintenant de près de quarante, savoir ; un éléphant, un ou deux mastodontes, un hippopotame, un tapir, un cheval, un sanglier, cinq ou six *felis*, deux hyènes, trois ours, un *canis*, une loutre, un castor, un lièvre, un rat d'eau, quinze cerfs, et deux bœufs. Leurs *felis* et leurs cerfs forment surtout une augmentation très importante pour la zoologie fossile ; et quand il n'y aurait que ces espèces-là de constatées, cette couche ossifère de Périer prendrait son rang parmi les monumens les plus remarquables de l'ancien monde. Or, sans vouloir garantir que toutes les différences que les auteurs ont remarquées soient spécifiques, M. Cuvier déclare pouvoir, sur plusieurs espèces de ces deux genres, dont ils lui ont montré des fragmens, joindre son témoignage au leur ; et, sur le seul aspect des figures, qu'ils ont données des bois, il n'est, dit-il, aucun zoologiste qui ne convienne que ce doivent être des es-

* MM. Jobert et Croiset ne s'accordent pas entièrement avec MM. Devezé et Bouillé sur l'énumération des différens terrains supérieurs au calcaire lacustre ; mais ces observateurs sont tous unanimes sur la position relative des couches de sable qui contiennent des ossemens, des couches de galets et de déjections volcaniques qui les recouvrent, et des immenses dépôts de calcaires d'eau douce qui leur servent de base, c'est-à-dire sur les points les plus importants.